

L'ÉTAT RASE GRATIS POUR LE PATRONAT...

C'est un peu insultant pour les prolétaires de laisser penser qu'ils et elles n'auraient pas remarqué que, depuis maintenant plus de 20 ans, on détricote lentement mais sûrement le code du travail. Il est aisé de se souvenir que chez pas mal de votant(e)s qui ont décidé de se laisser guider par Hollande et sa clique, beaucoup espéraient un coup de frein à la politique anti-sociale des fous de droite.

Mais ces votant(e)s avaient oublié que la gauche, - sauf en période de forte croissance économique -, ne donne rien sans rien, et surtout, va toujours dans le sens de ses réels maîtres à penser (et parents proches), c'est à dire les possédants.

El Khomri, ministre du travail de son état (comprendre ministre d'État à la destruction des faibles règles qui protègent les salariés) lance donc son offensive dans la guerre des classes contre les prolétaires. Elle le fait avec le sourire et le soutien du premier sinistre Valls. Et du président bien entendu.

Plus gênant immédiatement, son projet est, lors de son annonce, salué et applaudi par le MEDEF et ses satellites. Que penser de cela si ce n'est qu'il a été consulté en amont pour la rédaction du texte? Même si, dans le jeu habituel, il joue aujourd'hui les mécontents.

Faisons un petit tour dans la loi, histoire de voir ce qu'elle renferme de plus grave. Nous vous invitons à lire le projet de loi dans son ensemble, tant celui-ci est une leçon de libéralisme économique.

Déjà par l'inversion des normes: les «*décisions d'entreprise*» primant sur la loi.

Ensuite, elle porte un coup au fait d'obtenir justice. Elle décide donc qu'en cas de licenciement reconnu comme illégal par les Prud'hommes, il faut que vous soyez raisonnables, du coup elle propose la fixation de barèmes indicatifs! C'est là une levée claire des faibles garde-fous juridiques.

Le projet de loi proposait d'ouvrir la notion de «*forfait jour*» au plus grand nombre. Cela a été repoussé. Mais si les accords d'entreprise prime sur la loi, quelle protection pour les salariés de PME/TPE? Rappelons qu'aujourd'hui selon l'INSEE, 53% des salarié(e)s le sont dans des entreprises de moins de 50 salarié(e)s!

Comme si cela ne suffisait pas, El Khomri propose que le patron puisse abaisser la rémunération de l'ensemble des salariés - ou augmenter le temps de travail pour le même salaire - par simple accord d'entreprise avec des syndicats représentatifs, ou par un référendum initié par un - ou des - syndicat ayant au moins 30% des représentativité. Vu la largesse de certains syndicats aujourd'hui, nous voyons bien l'entourloupe.

Pour aller dans le même sens, les temps d'astreinte pourraient être assimilés à du temps de repos - alors que vous vous tenez à disposition de votre employeur!

Travailler 60h par semaine serait possible: le projet de loi prévoit de permettre de facilement passer à 12 heures de travail par jour et soixante heures par semaine en invoquant simplement un «*besoin de compétitivité*» par votre cher patron et par simple accord (selon les règles abordées au-dessus)!

Les temps partiels pourront aussi être signés pour des durées inférieures à 24 heures par semaine

y compris dans les branches qui ne prévoyaient pas cela. Les heures supplémentaires (au-delà des 35 heures qui restent la référence) pourront être moins rémunérées que ce que prévoit la loi par simple accord d'entreprise (selon les règles abordées au-dessus).

Nous voyons apparaître aussi la possibilité pour une entreprise de mettre en place un plan social (appelé *Plan de Sauvegarde de l'Emploi*) sur une simple «*intuition de difficultés potentielles à venir*». Ce qui revient à dire n'importe quand, et sans devoir prouver les difficultés économiques de l'entreprise. Cela enlève tout pouvoir d'intervention (comme dans le cas des *Contis* par exemple) contre les abus du patronat.

Et pour couronner le tout, la loi prévoit qu'un(e) salarié(e) qui refuserait les nouvelles conditions de travail imposées par son patron pourra être licencié(e) simplement, avec un allègement du recours à l'avis de l'inspection du travail.

Voilà donc le projet de loi de cette ministre soi-disant de gauche, mais réellement proche des milieux ultra-libéraux et conservateurs. Rappelons au passage que madame la ministre n'a jamais réellement connu le monde du travail: sortie d'une haute école, elle enchaîne les postes d'attachée parlementaire et d'élue, puis de ministre... comme la plupart de ses prédécesseurs, élus de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

Déjà dans les soutiens au projet de loi bruisse l'idée que «*le référendum dans la loi est une façon de remettre de la démocratie directe (sic) dans l'entreprise*». Cette affirmation purement anti-syndicale est gerbante. Mais au-delà de ça, imagine-t-on une question du genre: «*Votez-vous pour une augmentation des heures de travail à 60 heures par semaine ou contre ce qui entraînerait la fermeture du site?*» va recevoir une réponse négative? C'est bien l'arme déjà puissante du chantage patronal qui est ici renforcée. Et les syndicats clairement mis à mal. Preuve d'ailleurs de l'amour de la démocratie de notre gouvernement : la volonté annoncée un temps d'utilisation du «*49.3*», article qui permet de passer une loi... sans même l'avis des deux chambres regroupant les élus dits «*du peuple*». Et ça donnera ensuite des leçons de «*démocratie directe*»!

Oui, nous, anarchistes, prôtons la sortie du salariat et l'autogestion. Mais ce n'est pas pour autant que nous oublions que les petites victoires sociales du passé doivent être défendues, et que de nouveaux conquies doivent être gagnés!

Alors si le gouvernement souhaite nous faire revenir des siècles en arrière, et redonner le droit de corvée au patronat sur les prolétaires, il est sans aucun doute temps que les prolétaires se rappellent qu'ils n'ont rien obtenu dans l'histoire sans la lutte pied à pied, par la grève, la manifestation, le sabotage, l'action directe et la réappropriation.

Si nous ne faisons que garder ces luttes dans nos mémoires, elles ne servent à rien. Mais si nous faisons de cette mémoire le moteur des luttes à venir contre nos oppresseurs, alors nous avons tout à gagner. Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin de nous unir, de faire bloc, de ne pas nous laisser diviser par les habituels agitateurs de haine (États, nationalistes, religieux, etc...). Il est temps de s'unir pour aller mettre un bon coup de pied aux culs aux nantis. Et qui sait, peut-être renverser le cours des choses... Comme d'autres l'ont fait avant nous!

La *Fédération Anarchiste* sera de ces combats.... Et ces combats seront avant tout ce que nous en ferons.

Fab, Groupe Graine d'Anar.